



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUNION RÉGIONALE - REFORME DES ATTRIBUTIONS - OCCITANIE

Jeudi 08 décembre 2022 – DREAL - CAPENDU

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme
 - Information du préfet des attributions hors QPV

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme
 - Information du préfet des attributions hors QPV

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Historique et état des lieux

➤ Historique

La RDA 4 objectifs :

- Une plus grande transparence vis-à-vis du demandeur ;
- Une meilleure lisibilité dans le parcours du demandeur, pour qu'il sache où en est sa demande ;
- Une meilleure efficacité dans le traitement des demandes ;
- Une plus grande équité dans le système d'attribution des logements.

4 textes essentiels

- La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR → EPCI chef de file des attribution
- Loi LEC "Egalité & Citoyenneté" 27 janvier 2017 → obligation des CIL et CIA pour les EPCI concernés.
- Loi n°2018-2021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique dit loi ELAN → cotation et gestion en flux
- LOI 3 DS n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale → report des délais

Historique et état des lieux

État des lieux au 01/11/2022

Réforme des attributions de logements sociaux					Avancement de la réforme														
CHAMP GEOGRAPHIQUE					Nb QPV	Désagat' aides à la pierre	PDLAHPD signé	CIL			COTATION				GESTION EN FLUX				Prévisions (CIA, CIL, cotation, gestion en flux)
Code départem	Département	Nom de l'EPCI (actualisation suite à l'arrêté du 30 juin 2021)	Nb communes	Population				CIL créée	Oriental* CIL approuvées	CIA signée	PPGDID adopté	PAC cotation	Cotation en vigueur	Cotation en vigueur conforme	Nb de bailleurs	Nb conventions préfectorales	Nb conventions préfectorales en flux	Nb conventions autres réservoirs en flux	
09	Ariège	CA Pays Foix-Varièges	42	32 725	1			X	X	X					4	4	1		Le passage en flux, et donc la signature avec l'OPH de l'ARIÈGE d'une convention de gestion en flux, est prévu début 2023.
09	Ariège	CC Couserans-Pyrénées	94	30 805	1		X												
09	Ariège	CC des Portes d'Ariège Pyrénées	35	40 613	1			X	X	X									
11	Aude	CA Carcassonne Agglo	83	115 831	5			X											
11	Aude	CA le Grand Narbonne	37	131 523	3			X	X	X	X				10	10	10		
11	Aude	CC du Limouxin	76	28 380	1														
11	Aude	CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	54	33 953	1														
12	Aveyron	CA Rodez Agglomération	8	58 742	1	X		X	X						3				Travaux en cours
12	Aveyron	CC de Millau Grands Causses	15	30 628	0			X	X						2	4	4		Travaux en cours
12	Aveyron	CC Ouest Aveyron Communauté	29	28 612	1										1				Pas concernée (pas de compétence habitat)
30	Gard	CA Alès Agglomération	72	131 717	4	X		X	X						16				
30	Gard	CA de Nîmes Métropole	39	262 289	7	X		X	X	X	X								
30	Gard	CA du Gard Rhodanien	44	75 830	2			X	X										
30	Gard	CC Beaucaire Terre d'Argence	5	31 479	2			X											
30	Gard	CC de Cèze Cévennes	23	19 491	1														
30	Gard	CC de Petite Camargue	5	27 136	1			X	X										
30	Gard	CC Pays d'Uzès	33	29 212	1														
							X												
32	Gers	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	34	40 395	1			X	X						4	4	4		avenant à l'accord cadre et CIA validés en CIL de décembre, signature pour février/mars. PPGDID et cotation en cours
31	Haute-Garonne	CA du Sigoyal	36	80 365	0	X		X											
31	Garonne	CA le Muretain Agglo	26	122 458	2	X		X											
31	Garonne	CC Cœur et Coteaux du Comminges	104	45 436	1		X								12	12	12		CIA et Cotation : Validation en CIL prévue le 08/12/2022
31	Garonne	CC de la Save Au Touch	7	41 524	0														CIA et Cotation : aboutissement travaux prévu fin 1 ^{er} semestre 2023
31	Haute-Garonne	Toulouse Métropole	37	780 995	16	X		X	X	X	X								Début travaux cotation
65	Hautes-Pyrénées	CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	86	126 574	4		X	X							9				Cotation : Validation en CIL prévue le 08/11/2022 - Mise en oeuvre fin mars 2023
34	Hérault	CA de Béziers Méditerranée	17	126 926	3	X		X	X	X									PPGDID et cotation SNE à produire et SIAD à mettre en place
34	Hérault	CA de Sete Agglopolo Méditerranée	14	125 837	3	X		X	X	X									PPGDID et cotation à produire et SIAD à mettre en place

Historique et état des lieux

État des lieux au 01/11/2022

Réforme des attributions de logements sociaux				Avancement de la réforme																
CHAMP GEOGRAPHIQUE				Nb QPV	Délegat* aides à la pierre	PDLAHPD signé	CIL		CIA signée	COTATION				GESTION EN FLUX				Prévisions (CIA, CIL, cotation, gestion en flux)		
Code département	Département	Nom de l'EPCI (actualisation suite à l'arrêté du 30 juin 2021)	Nb communes	Population		CIL créée	Orientat* CIL approuvées	PPGDID adopté		PAC cotation	Cotation en vigueur	Cotation en vigueur conforme	Nb de bailleurs	Nb conventions préfectorales	Nb conventions préfectorales en flux	Nb conventions réservataires en flux				
34	Hérault	CA du Pays de l'Or	8	45 153	0		x	x	x	x	x						Révision de la cotation pour mise en conformité avec le règlementation et mise en place du SIAD			
34	Hérault	CA Hérault-Méditerranée	21	80 593	1	X	x	x	X	X							Cotation à produire et mise en place du SIAD			
34	Hérault	CC Grand Pic Saint-Loup	36	49 251	0								13	13	11		CIL à créer et documents obligatoires à produire (document cadre, CIA, PPGID, Cotation)			
34	Hérault	CC du Pays de Lunel	14	50 694	1												CIL à créer et documents obligatoires à produire (document cadre, CIA, PPGID, Cotation)			
34	Hérault	CC Grand Orb en Languedoc	24	20 780	1												CIL à créer et documents obligatoires à produire (document cadre, CIA, PPGID, Cotation)			
34	Hérault	CC Lodévois et Larzac	28	15 031	1		x										CIL créée et documents réglementaires à produire (document cadre, CIA, PPGID, Cotation)			
34	Hérault	Montpellier Méditerranée Métropole	31	478 548	12	X	x	x	X	X							Cotation SNE à produire et mise en place du SIAD			
46	Lot	CA du Grand Cahors	36	42 949	1								2	2	2					
46	Lot	CC Grand-Figeac	92	45 101	0															
66	Pyrénées Orientales	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Ille-Roussillon	15	56 280	1									7	7		Reprise des travaux sur les grilles de cotation prévue en 2022. Réflexion du PDLAHPD sur la prévention des discriminations en matière d'accès au logement social avec les services de la Défenseur aux droits.			
66	Pyrénées Orientales	CU Perpignan Méditerranée Métropole	36	271 951	9	X	x	x	X				7	8	8		Etude en cours depuis novembre 2021 du cabinet AATIKO pour l'élaboration du PPGID et la cotation. Réflexion du PDLAHPD sur la prévention des discriminations en matière d'accès au logement social avec les services de la Défenseur aux droits.			
81	Tarn	CA de Castres Mazamet	14	80 606	5		x	x					5				Travaux sur CIL, CIA prévus en fin d'année 2022, passés en gestion en flux prévus pour début 2023 - PPGID et cotation en suivant			
81	Tarn	CA de Albi (C2a)	16	94 551	3	X	x	x					6							
81	Tarn	CA Gallac-Graulhet	61	75 266	2									9	0					
81	Tarn	CC Carmaux-Ségala	32	30 359	1								2							
82	Tarn-et-Garonne	CA Grand Montauban	11	79 850	2	X	x	x									8	7	3	<p>Pour le département et concernant les conventions signées avec les bailleurs : 8 bailleurs, 7 conventions signées. Cette différence s'explique en raison de la présence d'un bailleur (CDC Habitatex SNI pour des logements intégralement dédiés à l'hébergement des militaires.</p> <p>Pour l'ensemble des conventions (dont 3 en flux) j'ai pas été pris d'avant dans l'attente des instructions concernant le report de la mise en œuvre de la réforme.</p> <p>Grand Montauban les orientations et CIA ont été approuvées en juin 2021 le projet de cotation présenté. Prochaine réunion prévue en juin 2022</p> <p>CIA PPGID et Cotation achevée. Cotation entre en phase d'expérimentation.</p>
82	Tarn-et-Garonne	CC Terres des Confluences	22	42 200	2		x	x	x	x										
Total			43		105	12	12	28	22	12	8	1	1	0	104	91	73	0		

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Rappel des délais

➤ Gestion en flux et Cotation

L'article 78 de la loi modifie les dates butoirs pour la mise en œuvre de la cotation et de la gestion en flux et ajoute une exception à la gestion en flux

Généralisation de la cotation de la demande de logement social : délai initial (décret n° 2019-1378 du 17 décembre 2019 modifié) → 31 décembre 2021 et nouvelle date butoir **31 décembre 2023**

Systematisation gestion en flux : délai initial (2020-145 du 20 février 2020 modifié → 24 novembre 2021 et nouvelle date butoir **24 novembre 2023**

→ **1 exception à la gestion en flux les logements destinés aux personnels de santé**

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- **Rappel des délais**
 - Gestion en flux et Cotation
 - **Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme**
 - Information du préfet des attributions hors QPV

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Rappel des délais

Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

En l'absence de CIA, dans un délai de 8 mois à compter de la publication de la loi 3 DS → le **22 octobre 2022**, les EPCI, qui sont le périmètre de la réforme au jour de la publication de cette loi, fixent, après consultation des maires, les objectifs d'attributions correspondant aux publics prioritaires et à la mixité sociale, aux bailleurs sociaux et aux réservataires, sous un délai de 4 mois → le **22 février 2023** au plus tard.

Ce délai de 8 mois est porté à **2 ans** pour les EPCI qui entrent dans le périmètre de la réforme des attributions à compter de la publication de la loi

A défaut de notification de ces objectifs ou de CIA, le taux de 25 % d'attributions hors QPV s'applique uniformément à chaque bailleur. Par la suite, les objectifs inscrits dans une CIA se substituent à ces objectifs ou taux.

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- **Rappel des délais**
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme
 - **Information du préfet des attributions hors QPV**

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Rappel des délais

Information du préfet des attributions hors QPV

Chaque semestre, afin de faire respecter les objectifs d'attribution, le bailleur informe le préfet des attributions intervenues hors QPV : données arrêtées au **30 juin** et au **31 décembre**, et **transmises** dans un **délai de 15 jours**.

Un arrêté du ministre du logement définira les modalités de transmission de ces informations

En cas de manquement du bailleur à son objectif d'attribution ou s'il ne transmet pas tout ou partie des données, le préfet, après avoir enjoint le bailleur social de l'informer des logements qui se libèrent hors QPV, procède aux attributions jusqu'à atteindre l'objectif assigné au bailleur social sur 12 mois. Ces attributions sont exclues de l'assiette du flux annuel de logements libérés

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - [Feuille de calcul](#)
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

➤ Introduction

- Film introductif sur la RDA (DHUP)
- Historique et état des lieux
- Rappel des délais
 - Gestion en flux et Cotation
 - Notification des objectifs d'attribution par les EPCI de la réforme

➤ Mise en œuvre de la gestion en flux

- Retour d'expérience d'un territoire sur la gestion en flux (conventions préfectorales)
 - Exemple de convention
 - Feuille de calcul
- Atelier/échanges sur la gestion en flux

➤ Mise en œuvre de la Cotation

- Retour d'expérience d'un territoire sur la Cotation
- Atelier/échanges sur la Cotation

➤ Conclusion

RÉUNION RÉGIONALE RDA OCCITANIE

Merci de votre attention